



TARIFS DES CIMETIERES

Selon la décision du Maire n° 9/2025 en date du 3 décembre 2025 (consultable en Mairie) applicables au 1^{er} janvier 2026.

Cimetières de la ville		
Achat ou renouvellement de Concession		
Trentenaire	2 m ²	427,00 €
Cinquantenaire	2 m ²	907,00 €
Trentenaire	1 m ²	214,00 €
Cinquantenaire	1 m ²	454,00 €
Redevance d'occupation d'une urne à destination d'une concession funéraire		
Redevance d'occupation d'une urne DANS une concession existante en fosse ou en caveau sous le monument si celui-ci le permet.		50,00 €
Redevance d'occupation d'une urne SUR une concession déjà existante en fosse ou en caveau.		50,00 €
Le droit de superposition n'est pas une taxe d'inhumation mais une modalité du paiement du prix de la concession (CE, Sect., 18 janv. 1929, Sieur Barbé - V. également Rép. Min. n°24234, JOAN Q 22 mars 1999, p.1754).		
Caveau provisoire		
Tarif séjour	par jour	3,50 €
Cavurnes		
Quinzenaires		300,00 €
Trentenaires		600,00 €
Colombarium		
Quinzenaires	par urne	405,00 €
Trentenaires	par urne	800,00 €
Dispersion des cendres dans jardin souvenir		
Concession pour emplacement sur la stèle		50,00 €